



## MAIRIE DE MONTROZIER

### LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTROZIER, dûment convoqué le dix-huit février deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Gages, sous la présidence de Monsieur Laurent GAFFARD, Maire.

#### Présents :

Mme Séverine RAFFY, Mme Fatima DANSETTE, M. Bernard ARETTE, M. Yves CASTELLA, M. Marc SOLINHAC, M. Manuel BELLO, M. Eric PUNTEL, Mme Caroline AOUAT, M. Florent VERNHET, Mme Chantal APESTEGUY, M. Sébastien BOUDOU, Mme Valérie SICRE, Mme Stéphanie CASTANIE, Mme Myriam CABROL, M. Stéphane CHAPTAL, M. Benoît RASCALOU.

#### Pouvoirs de vote :

Madame Marie-Christine MAUREL donne pouvoir de vote à Monsieur Yves CASTELLA

Madame Marina LACAZE donne pouvoir de vote à Madame Caroline AOUAT

Secrétaire de séance : Monsieur Florent VERNHET

#### **1- Délibération 2023/01 pour valider les conclusions du dossier d'enquête publique de déclassement dans le cadre du projet d'extension du cabinet médical, pour valider le prix de cession du terrain et pour valider la prise en charge du déplacement de deux canalisations d'eau réalisé par le syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Montbazens-Rignac, votée à l'unanimité**

Le conseil municipal a approuvé le déclassement et l'aliénation des 64 m<sup>2</sup> au prix de 50€/m<sup>2</sup> en vue du projet d'extension du cabinet médical et a validé la prise en charge du déplacement de deux branchements.

#### **2- Délibération 2023/02 pour valider le projet d'extinction de l'éclairage public, votée à l'unanimité**

Le conseil municipal a validé le principe de couper l'éclairage public une partie de la nuit et a donné délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure.

#### **3- Délibération 2023/03 pour valider le projet d'extinction de l'éclairage public avec la pose d'horloges et de cellules directes et le plan de financement, votée à l'unanimité**

Le conseil municipal a validé le projet et le plan de financement concernant la pose d'horloges et de cellules directes pour le projet d'extinction de l'éclairage public.

#### **4- Délibération 2023/04 pour valider le projet de séparation et rénovation en LED de la RN 88, votée à l'unanimité**

Dans le but de réduire la consommation énergétique et de garder la RN 88 allumée pour des raisons de sécurité, le conseil municipal a validé le projet et le plan de financement concernant la séparation et la rénovation en LED des 21 luminaires de la RN 88.

#### **5- Délibération 2023/05 pour valider le projet de travaux de restauration de l'Eglise de Trébosc et le plan de financement prévisionnel, votée par 3 voix contre et 16 voix pour**

Le conseil municipal a validé le projet et le plan de financement concernant les travaux de restauration de l'Eglise de Trébosc (révision de la toiture, réfection de la couverture sur une chapelle, réfection de la charpente et de la toiture de la tour d'escalier, mise en conformité électrique, mise en conformité incendie).

#### **6- Délibération 2023/06 pour valider le projet des travaux de rénovation énergétique de l'école et valider le plan de financement, votée à l'unanimité**

Le conseil municipal a validé le projet et le plan de financement concernant les travaux de rénovation énergétique de l'école (isolation des murs par l'intérieur, remplacement des menuiseries, isolation des combles, rénovation de l'éclairage).

#### **7- Délibération 2023/07 pour valider le projet de valorisation du causse comtal et la convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, votée à l'unanimité**

Le conseil municipal a validé les modalités de mise en œuvre du projet de valorisation de ce site et le plan de financement et a autorisé la signature de la convention cadre de partenariat avec le CEN ainsi que la convention opérationnelle détaillant les modalités de collaboration sur le site du Causse Comtal.

#### **8- Délibération 2023/08 pour valider la programmation des coupes de bois et la vente prévues dans la forêt communale en 2023, votée à l'unanimité**

Le conseil municipal a validé la programmation des coupes de l'année 2023 transmise par l'ONF.

#### **9- Délibération 2023/09 pour autoriser le renouvellement de la convention avec le Crédit Agricole pour le déneigement de la voirie privée et des parkings au Causse Comtal, votée à l'unanimité**

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement de la convention avec le Crédit Agricole pour le déneigement de la voirie privée et des parkings au causse comtal.